



TVA Intracommunautaire : FR79528101843
Client : 495 783353

FACTURE

ORIGINAL

DATE : 31/03/2025 PAGE 1

Quantité	Taux	Montant
----------	------	---------

BONNET HUGO

Semaine 14 du 31/03/2025 au 31/03/2025

Semaine 14 du 31/03/2025 au 31/03/2025
contrat 495/182263 Matr 495/3122260

742 FRAIS GESTION MUTUELLE

S/Total	7,00	151,55
Total	7,00	151,55

0,45

Figure 1

Cette clause annule et remplace toutes les autres clauses de nos conditions générales. S'agissant de prestations de services, le règlement s'effectue comptant sans escompte à réception de facture, nos tarifs sont établis sur cette base sous conditions particulières. En l'absence de règlement dans les délais Start People se réserve le droit et sans mise en demeure préalable de suspendre la prestation. En cas de retard de paiement, une pénalité de retard de 1,5% par mois de retard, des intérêts de retard en conformité avec l'article L441-3 et L441-6 du NCPC et une indemnité forfaitaire de 40€ par facture seront exigibles sans que Start People n'ait à effectuer de quelconques rappels. Escompte pour règlement anticipé : un escompte de 0,5% par tranche de 30 jours sera accordé pour un règlement anticipé. Pour toutes contestations les tribunaux de notre siège social sont seuls compétents. Règlement par virement sur banque NATIXIS 30007 53079 0416731000 28 / IBAN FR76 3000 7530 7904 1767 3100 028 / BIC NAT1FRPPXXX

Pour bénéficier du service gratuit e-paiement, scanner le QR code

Talon à joindre à votre règlement	
Compte :	495 783353
Pièce :	FAC 07 /495/0157067
Date pièce :	31/03/2025
Montant :	182.40 EUR